



Déclaration de consentement pour les donneuses et les donneurs apparentés ou non apparentés de cellules souches du sang périphérique

NOM : PRÉNOM :

GRID / RELATED-ID :

Il m'a été annoncé que j'étais la donneuse appropriée, le donneur approprié pour une patiente, un patient nécessitant une transplantation de cellules souches du sang et que cette thérapie pouvait traiter la maladie de la patiente, du patient. Je donne librement mon accord au prélèvement de cellules souches du sang périphérique (PBSC) pour la patiente désignée, le patient désigné et confirme plus spécifiquement les points suivants :

- J'ai reçu les informations orales et écrites sur le don de PBSC.
- J'ai reçu les informations orales et écrites sur les possibles effets secondaires et risques liés à la mobilisation des cellules souches du sang au moyen de G-CSF ainsi qu'au prélèvement de PBSC.
- J'ai lu les informations aux donneuses et donneurs* et en ai compris le contenu.
- L'occasion m'a été offerte de poser toutes mes questions. Les réponses fournies à celles-ci étaient satisfaisantes et j'ai eu suffisamment de temps pour prendre ma décision.
- J'ai reçu les informations concernant les analyses prévues en vue du don (en particulier les tests de dépistage d'infections comme le VIH, l'hépatite ou la syphilis et, le cas échéant, le test de grossesse).
- Je sais que j'ai le droit de consulter les résultats d'analyse.
- J'ai compris que les consignes stipulées dans les informations aux donneuses et donneurs, comme p. ex. l'aptitude au don ou l'annonce de modifications de l'état de santé, devaient être respectées. L'équipe médicale chargée du prélèvement peut m'exclure à tout moment du don dans l'intérêt de ma santé.
- Je m'engage en particulier à informer immédiatement l'équipe médicale chargée du prélèvement de toute atteinte à ma santé, tout effet secondaire de la mobilisation et toute prise de médicament additionnel.
- Je prends note de mon droit de refuser de signer la présente déclaration de consentement ou de me rétracter après avoir signé ladite déclaration. Il n'en découlera aucune conséquence pour moi. Par contre, si la patiente, le patient qui doit se voir administrer mes cellules souches du sang a déjà entamé, voire achevé, sa chimiothérapie et une éventuelle radiothérapie préparatoire et qu'on ne peut pas lui transplanter des cellules souches du sang, il peut en résulter des atteintes graves pour sa santé susceptibles d'entraîner son décès.
- Je donne gratuitement mes cellules souches du sang. Celles-ci sont exclusivement destinées au traitement de la patiente, du patient désigné/e en Suisse ou à l'étranger. Pour les donneuses et donneurs **apparenté(e)s**, le centre de prélèvement peut informer sur d'autres options.

* « Information aux donneuses et donneurs apparentés de cellules souches du sang » ou « Information aux donneuses et donneurs non apparentés de cellules souches du sang »



- Je donne mon accord à ce que, si le volume de cellules souches du sang prélevées dépasse la quantité optimale / souhaitée, une partie de mes cellules soit congelée dans de l'azote liquide pour être mise ultérieurement, si besoin est, à la disposition de la même patiente, du même patient.
- Il m'a été expliqué que plusieurs échantillons de sang seraient conservés à long terme après le prélèvement au cas où se poseraient un jour des questions sur la transplantation dont la réponse serait requise d'urgence par la patiente, le patient.
- Il m'a été expliqué qu'après une transplantation la patiente, le patient se soumettait à des analyses génétiques permettant de vérifier la croissance des nouvelles cellules souches du sang et de détecter une éventuelle réapparition de la maladie. Très rarement, les résultats ainsi obtenus sont susceptibles d'avoir un impact pour moi et mes proches. Si Transfusion CRS Suisse SA a connaissance de résultats de ce genre, on me les communiquera. Si la situation devait se présenter, je souhaiterais :
 - ☐ être informé/e des résultats dans tous les cas
 - ☐ être informé/e des résultats s'ils sont significatifs pour la santé selon l'état actuel des connaissances médicales
 - ☐ n'être informé/e en aucun cas

Merci de bien vouloir cocher l'une des trois options relatives à la communication des résultats.

- Je sais qu'en vertu de la loi sur la transplantation et de ses ordonnances tous les donneurs et donneuses ayant donné leurs PBSC en Suisse font l'objet de contrôles subséquents jusqu'à 10 ans après leur don.
- Il m'a été expliqué qu'il était possible que je reçoive une demande ultérieure pour un nouveau don de moelle osseuse, de PBSC ou de lymphocytes pour la même patiente, le même patient.
- Je sais qu'en Suisse, le don entre donneuse, donneur et patiente, patient **non apparenté(e)s** est soumis au principe de l'anonymat.
- Je confirme qu'il m'a été expliqué que je ne pourrais avoir aucune prétention à l'encontre de la patiente, du patient, de sa famille et de l'équipe médicale concernée. A l'inverse, je ne pourrai faire l'objet d'aucune exigence supplémentaire.

Transfusion CRS Suisse SA est soumise à la législation suisse (transplantation et protection des données). Vos données personnelles sont traitées de manière strictement confidentielle. Dans le cadre de la préparation et du suivi du don, votre numéro d'identification de donneuse ou donneur ainsi que les données de santé pertinentes pseudonymisées sont utilisés à l'échelle nationale et internationale et transmis à la Société européenne de transplantation de sang et de moelle osseuse (EBMT). Cela peut inclure des pays n'ayant pas un niveau de protection des données comparable à celui de la Suisse, où la sécurité des données n'est peut-être pas garantie au même niveau.

- Par ma signature, je consens à la transmission de mes données personnelles précitées à des destinataires étrangers aux fins prévues.



BLUTSPENDE SRK SCHWEIZ
TRANSFUSION CRS SUISSE
TRASFUSIONE CRS SVIZZERA

SWISS BLOOD STEM CELLS

Blutspende SRK Schweiz AG
Tel. +41 (0)31 380 81 81
tx-coordination@blutspende.ch
www.blutspende.ch

Je déclare par la présente être d'accord de donner librement mes cellules souches du sang périphérique.

SIGNATURE DE LA DONNEUSE, DU DONNEUR :

pour les mineurs: parents ou représentante légale, représentant légal

LIEU, DATE :

- La commission d'éthique compétente a donné son accord au don de la donneuse mineure, du donneur mineur (si la réglementation l'exige)

SIGNATURE DU / DE LA MÉDECIN RESPONSABLE (nom en majuscules, signature) :

.....

LIEU, DATE :



Plus d'informations sur les dispositions relatives à la protection des données :

- Code QR
- www.blutstammzellspende.ch/protection-des-donnees

Si j'ai des questions, je peux aussi m'adresser à tout moment à
datenschutz@blutspende.ch.